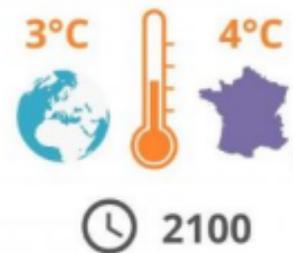
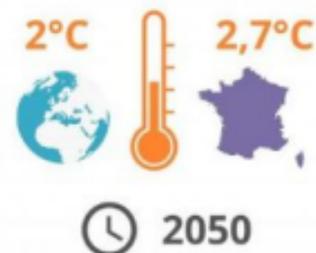
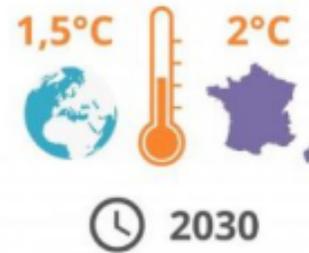


# Se préparer au changement climatique

Une France à **+4°C en 2100**, quelles conséquences pour la région Hauts de France?



Copyright ©Cerema

Trajectoire nationale (TRACC)  
fixée à l'automne 2023

## Conséquences pour la Région Hauts de France



**Les projections prévoient une température moyenne annuelle de +3 °C pour 2100**  
C'est approximativement la différence entre **Lille et Bordeaux**



Deux phénomènes parallèles :

- fortes augmentations de pluies **en hiver** → + 27%
- de fortes diminutions **en été** → - 14%



Selon notre trajectoire nationale, **l'été 2022**, été le plus chaud depuis 2000 à l'échelle de la France serait un été normal en fin de siècle

# La planification écologique - 2023

## Un plan bénéfique pour chacun

Pour réussir la transition écologique et suivre une trajectoire de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, de pression sur notre biodiversité, et de meilleure gestion de nos ressources.



MOINS DE GAZ À EFFET DE SERRE

- 138 millions de tonnes environ d'ici 2030



MOINS DE PRESSION SUR NOTRE BIODIVERSITÉ

1,4 millions d'hectares à restaurer



UNE MEILLEURE GESTION DE NOS RESSOURCES ESSENTIELLES

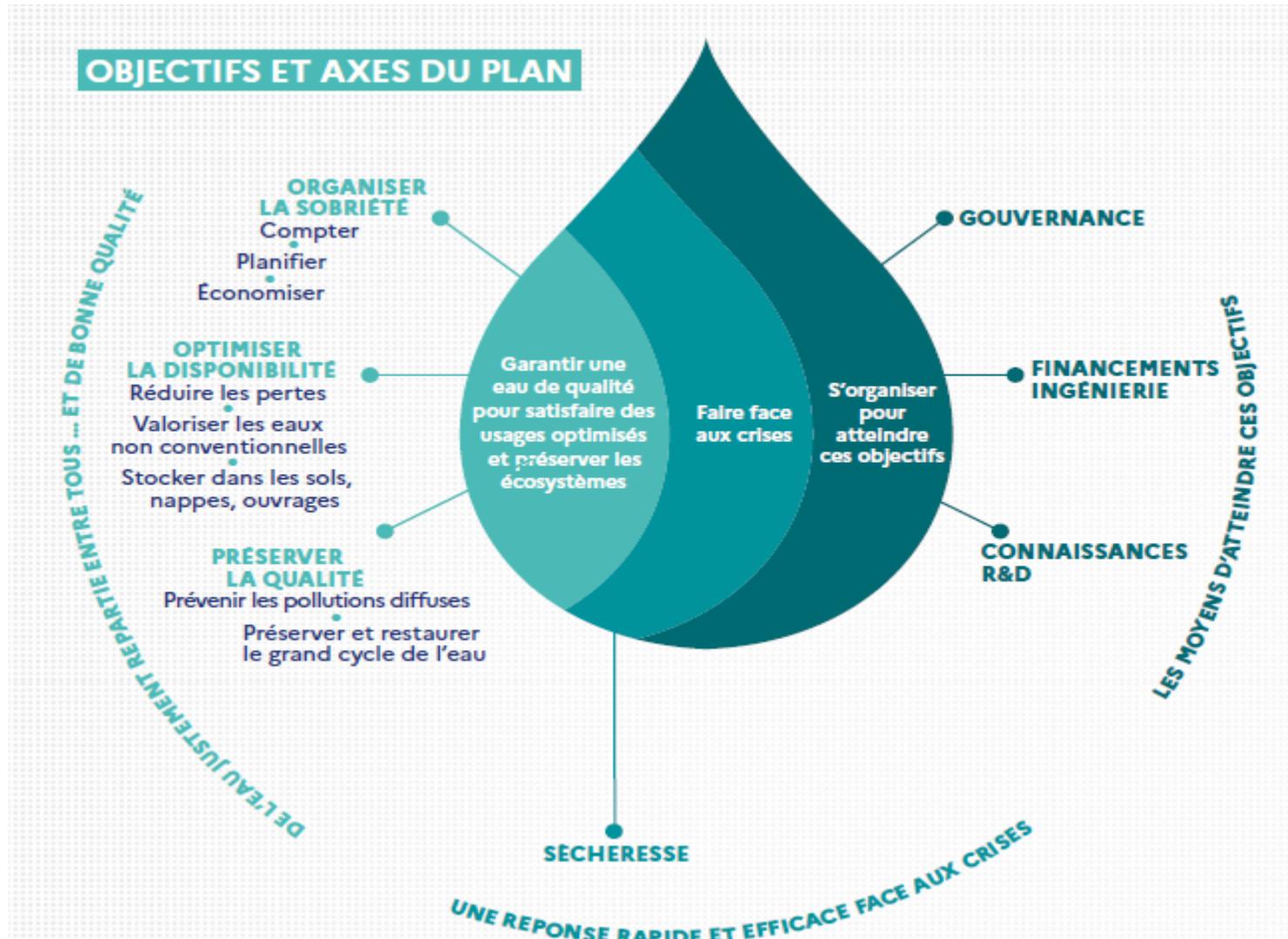
- 10 % de consommation d'eau



### LE PLAN DOIT PERMETTRE À CHACUN D'ENTRE NOUS :

- de lutter contre les causes du changement climatique qui nous touchent déjà (hausse des températures, sécheresse, manque de ressources...),
- de bénéficier d'un environnement vivable pour soi, ses enfants, sa famille (une meilleure qualité de l'air, des écosystèmes plus résilients, des villes moins bruyantes...),
- mais aussi de maintenir et développer notre qualité de vie (bien-être, emploi, pouvoir d'achat, souveraineté...).

# Plan eau : 53 mesures pour une gestion concertée et résiliente de l'eau



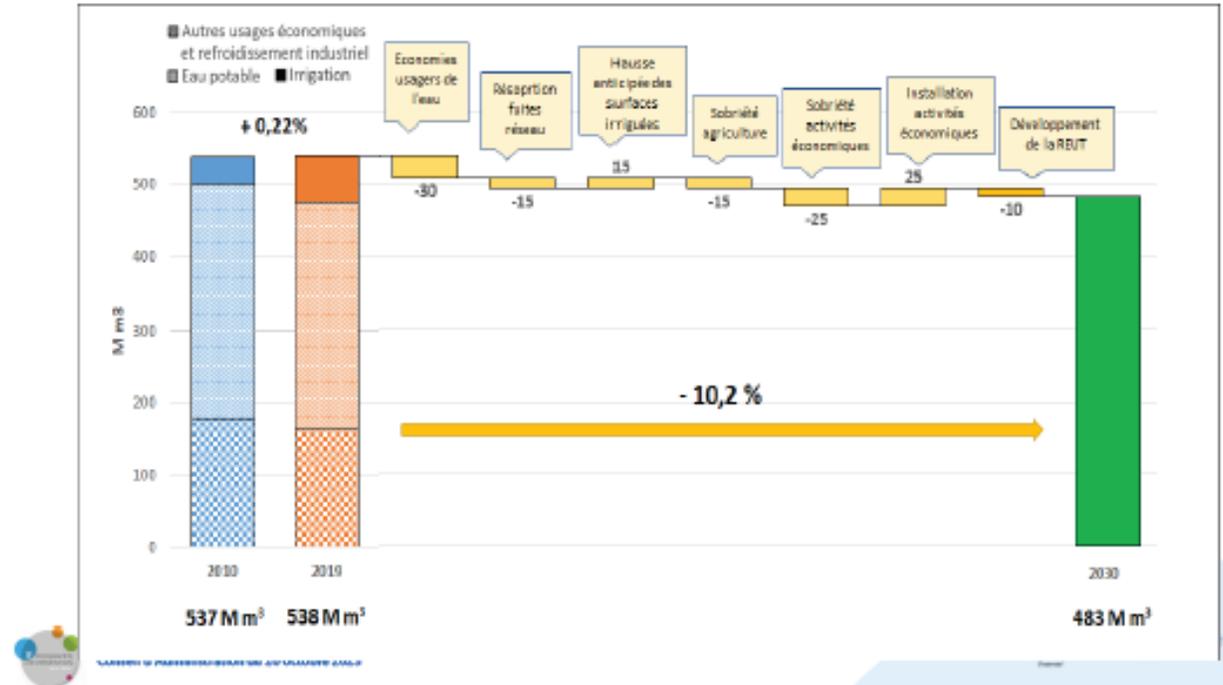
- 30 mars 2023 : lancement du plan eau par le président de la République
- Mobilisation interministérielle
- Mise en œuvre aux échelles nationales et locales ( bassin, sous-bassin, département, région)
- bilan à 1 an : 100 % des mesures engagées

# Zoom sur trois mesures du plan eau déclinées au niveau territorial

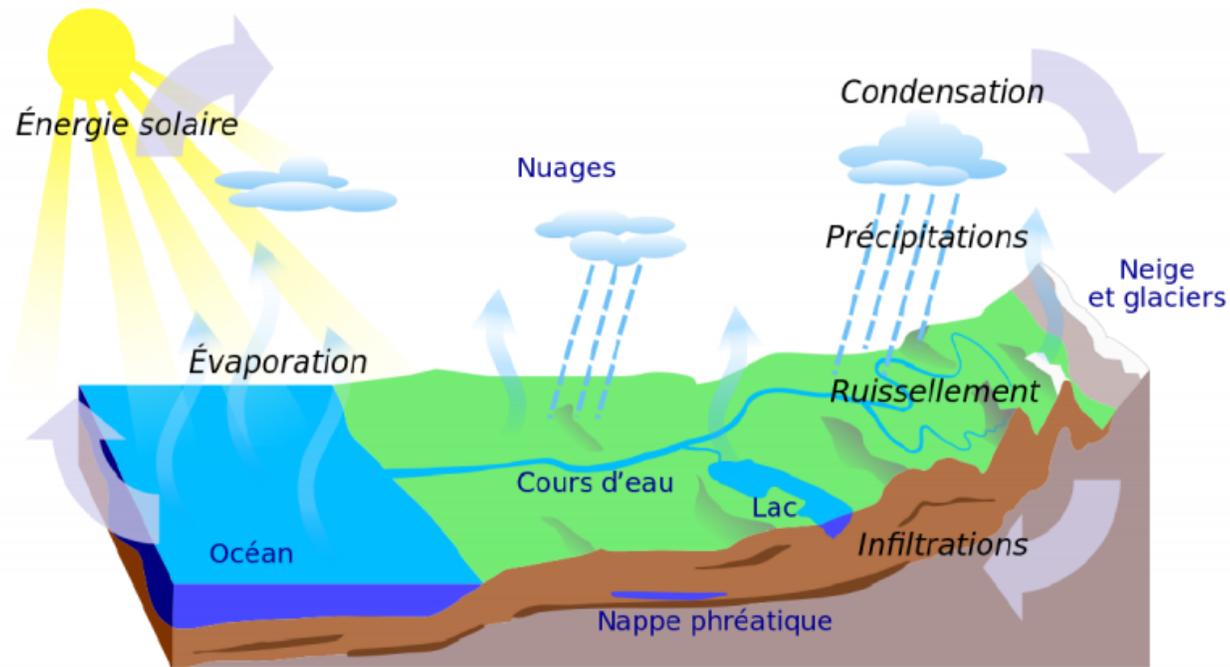
- Axe 1 – organiser la sobriété des usages de l’eau pour tous les acteurs
  - Mesure 10 – déclinaison des trajectoires nationales et de bassin à l’échelle des sous-bassins
    - Fait à l’automne 2023 dans les deux bassins
    - Identification des territoires en tension - en lien avec SDAGE
    - Au niveau départemental déclinaison avec chaque SAGE – échange en MISEN
- Axe 2 – optimiser la disponibilité de la ressource
  - *Mesure 15 - réglementation*
  - Mesure 16 – accompagner les porteurs de REUT REUSE
  - Mesure 17 – contribution à un observatoire national des projets de REUT
    - 1000 projets d’ici 2027
    - Guichet unique

## La trajectoire sobriété pour 2030

- **Nécessité de valider une trajectoire sobriété de 55 Mm3**
  - Pour répondre à l’objectif de baisse de 10% des prélèvements
  - Pour engager la déclinaison du plan eau dès 2024



# Les éléments à prendre en compte



# L'approche à développer

